

# Assurance loyers impayés Galian

Un contrat simple pour protéger les loyers de vos bailleurs !



## LES PLUS DU CONTRAT GALIAN



**La certitude d'être indemnisé**

Vos bailleurs sont assurés dès le premier euro d'impayé, un plus pour les fidéliser et sécuriser votre mandat.



**Un assureur sans intermédiaire**

Vous bénéficiez d'un interlocuteur unique de la souscription du contrat à la gestion de vos sinistres.



**Notre promesse : simplifier votre gestion**

Dématérialisation des documents, déclaration des sinistres en ligne, espace client dédié... c'est rapide, simple et transparent !

## GALIAN, TOUJOURS À VOS CÔTÉS

- 1 Je suis à l'abri d'un **défaut de conseil** et mes **clients sont protégés** tout au long du bail
- 2 **Galian prend tout en main** : je suis accompagné de la mise en place de l'offre jusqu'à la gestion d'un sinistre
- 3 Galian me donne de la **visibilité**, et **c'est inclus et offert dans l'offre** !

vous bénéficiez d'un **dispositif de communication** pour votre agence (bannières web, flyer, affiche...)



vous êtes référencé sur **galian.fr**



*Le plus de l'offre*



**Générez des honoraires complémentaires**

Nous vous proposons une prime d'assurance à partir de 1,9 % du loyer.

## DES GARANTIES NÉCESSAIRES ET COMPLÈTES

L'ensemble des **garanties essentielles** au sein **d'une seule formule** : protéger les revenus locatifs de vos mandants jusqu'à 100 000€, récupérer un bien en bon état entre deux locataires et accompagner le bailleur en cas de litige amiable ou judiciaire avec le locataire ou la copropriété.

Pour une **protection plus étendue** :



**CHARGES, TAXES ET LOYERS IMPAYÉS**

Jusqu'à 100 000 €



**DÉTÉRIORATIONS IMMOBILIÈRES**

Jusqu'à 10 000 €



**PROTECTION JURIDIQUE**

Jusqu'à 8 000 €



**VACANCE LOCATIVE**

## INCLUS ET OFFERT POUR VOUS DANS LE CONTRAT

### Un service agrément, pour certifier vos dossiers locataire

Un service agrément est mis à votre disposition **en ligne** pour étudier la solvabilité de vos candidats locataires et contrôler leurs références. **En moins de 24 heures**, notre équipe dédiée vous fournit un certificat d'éligibilité afin de vous accompagner dans vos missions de gestion locative.

### L'indemnisation mensuelle, pour rassurer vos mandants

Vos propriétaires paient chaque mois leur prime d'assurance : avec Galian, si vous optez pour l'indemnisation mensuelle, ils seront indemnisés **à la même fréquence** en cas d'impayés.

## COMPLÉTEZ VOTRE OFFRE POUR VOS MANDANTS

Parce que l'investissement immobilier de votre propriétaire-bailleur est important, vous pouvez lui proposer une assurance propriétaire non-occupant (PNO) complète, avantageuse et 100% déductible de des revenus fonciers !



### Une question ? Notre équipe vous répond !

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30  
0 806 800 888  
direction.commerciale@galian.fr

[www.galian.fr](http://www.galian.fr)

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux

